

les échos de

mollkirch

www.mollkirch.fr

FEVRIER 2017 n°50



*Mir wìnsche ejch
e glückliches nejes Johr...*



Chers concitoyens,

Décidément, année après année, la vie politique de notre pays est bercée au rythme des "affaires" par lesquelles les leaders politiques de droite comme de gauche se font remarquer.

Ils nous promettent des jours meilleurs à condition que chaque Français accepte de souffrir, de faire maints efforts, au prix de quoi nos enfants retrouveront des emplois, notre pays la croissance et nos retraités un pouvoir d'achat perdu ! Peut-être !

Bien, mais en attendant, pour ces privilégiés qui ignorent ce qu'est le quotidien des Français, c'est tout de suite l'aisance et un train de vie qui fait rêver !

Plus il y a d'affaires et plus ils se réclament tous d'un Gaullisme dont visiblement ils sont de plus en plus éloignés ! Le général vivait lui de sa retraite et réglait son "ordinaire" ! Rien à voir avec ces conflits d'intérêts et ces détournements.

Dans quelques semaines nous aurons le bonheur d'élire un nouveau Président de la République, souhaitons que les Français se saisissent de cette chance pour choisir quelqu'un digne de confiance, motivé par autre chose que son intérêt personnel ou celui de ses amis.

2017 sera une année décisive. Les choix de société qui seront pris, seront déterminants pour l'avenir de notre pays et la vie de nos concitoyens ! On l'a vu récemment au Royaume Uni, aux USA, rien n'est joué d'avance et ce sont les urnes et les Français qui décideront !

La France mérite mieux que ces jeux de pouvoir...

Le Maire
Daniel Degrima

Edité par la commune de MOLLKIRCH
Directeur de la publication : le Maire, Daniel Degrima
Impression : CAR, 95 rue Boecklin Strasbourg Robertsau
Comité de rédaction : Commission Communication
Dépôt légal : février 2017
Date de parution : février 2017



Sommaire

<i>Le mot du maire</i>	<i>p 2</i>
<i>Délibérations du conseil municipal</i>	<i>p 4</i>
<i>Bilans financiers travaux</i>	<i>p 7</i>
<i>Vœux du maire</i>	<i>p 8</i>
<i>CCAS</i>	<i>p 10</i>
<i>Vie associative</i>	<i>p 11</i>
<i>4L TROPHY</i>	<i>p 13</i>
<i>Portrait</i>	<i>p 14</i>
<i>Bibliothèque</i>	<i>p 15</i>
<i>Pompiers</i>	<i>p 16</i>
<i>Vie paroissiale</i>	<i>p 17</i>
<i>Etat civil</i>	<i>p 18</i>

Horaires d'ouverture de la mairie

<i>Lundi</i>	<i>8h/11h30</i>	
<i>Mardi</i>	<i>8h/11h30</i>	
<i>Mercredi</i>	<i>8h/11h30</i>	<i>14h/18h</i>
<i>Jeudi</i>	<i>8h/11h30</i>	<i>16h/18h</i>
<i>Vendredi</i>	<i>8h/11h30</i>	<i>17h/19h</i>

Mairie de Mollkirch
3 rue du Guirbaden
67190 MOLLKIRCH

03 88 50 00 53
contact@mollkirch.fr
www.mollkirch.fr

Agenda

22 fév - 8 avril : Expo à la bibliothèque "Quel développement pour demain ?"
2 mars : AG des Tables d'Histoires de la Magel
5 mars : Repas paroissial
19 mars : Fête patronale
25 mars : Soirée concert LA' MI' MOL'
1er avril : LOTO des Luschtige Waldnickel
15 avril : Chasse aux œufs
28 et 29 avril Théâtre français La Bonne Compagnie : "Le saut du lit"

Le site Internet de la commune
est à nouveau opérationnel
www.mollkirch.fr

Séance du 19 septembre 2016

Lire l'intégralité sur www.mollkirch.fr

Approbation du PV de la séance du 22/08/2016

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, moins 2 abstentions (Schwartz, Troestler) approuve et adopte le procès-verbal de la séance du 22 août 2016.

Rapport annuel 2015 Selectom

Prend acte du rapport annuel 2015 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.

Rapport annuel 2015 CCPR

Prend acte du rapport d'activités 2015 de la Communauté de Communes des Portes de Rosheim

Mutualisation : rapport de la CCPR : avis sur le schéma

Considérant la volonté de la CCPR et de ses communes membres de renforcer l'efficacité de l'action publique tout en améliorant l'efficience des administrations publiques en allouant au mieux les ressources humaines et financières ;

Considérant les propositions de mutualisation faites dans ce sens et inscrites au schéma, lesquelles résultent d'un travail de concertation notamment entre les différents Maires des communes membres et du Président de la CCPR ;

Le Conseil Municipal émet un avis favorable au schéma de mutualisation de la CCPR.

Autorisation d'ester en justice

Vu la notification du 6 juillet 2016, du montant versé au titre du FCTVA 2016 par le Préfet du Bas-Rhin.

Considérant le seul versement de 52.428,27€ du FCTVA 2016 par les services de l'Etat.

Considérant qu'il en résulte un manque de 23.223,-€ par rapport à la situation valablement attendue.

Considérant que les dépenses de travaux d'aménagement d'une boulangerie sont bel et bien des dépenses d'investissement, et, de ce fait, éligible au FCTVA.

Considérant que la Commune a intérêt à agir en justice afin d'obtenir l'annulation de la notification du 6 juillet 2016 et le réexamen par la Préfecture du montant versé au titre du FCTVA 2016 par le Préfet du Bas-Rhin.

Vu le recours gracieux du 13 juillet 2016 adressé au Préfet du Bas-Rhin réceptionné le 19 juillet 2016.

Vu la décision implicite de rejet née du silence gardé par l'administration au recours gracieux du 13 juillet 2016.

Le conseil municipal autorise le Maire à engager une procédure auprès du Tribunal Administratif de Strasbourg afin d'obtenir l'annulation de la notification du 6 juillet 2016.

Autorise le Maire à signer tout acte se rapportant à cette affaire.

Subvention aux associations

Le Conseil Municipal, décide d'accorder une subvention de 230 € à l'Association Les Amis du Kloesterlé.

Droit de place

Le Conseil Municipal, fixe le droit de place à 2 € par commerçant et par jour de présence pour les commerçants du marché alimentaire hebdomadaire présents à Mollkirch tout au long de l'année.

Séance du 12 décembre 2016

Approbation du PV de la séance du 19/9/2016

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, moins 3 abstentions (Friederich, Parutto, Wendling) approuve et adopte le procès-verbal de la séance du 19 septembre 2016.

Subvention aux associations

Le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention de 230 € à l'Association des Parents d'Elèves de Mollkirch (Madame Schwartz, Messieurs Schleiss et Wendling, membres de ladite association ayant quitté la salle), une subvention de 230 € à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Mollkirch (Madame Schwartz et Monsieur Courtot, membres de ladite association ayant quitté la salle) et une subvention de 230 € à l'Association Chorale Sainte Cécile de Mollkirch.

Modification des statuts de la Communauté de Communes

M. le Maire informe les conseillers qu'il convient de modifier les statuts de la communauté de communes pour : acter le changement de nom de celle-ci et pour se conformer à la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la Répu-

blique) promulguée le 7 août 2015 ; laquelle constitue le troisième volet de la réforme territoriale.

S'agissant en particulier des intercommunalités, la loi renforce ces établissements en rendant obligatoire le transfert de certaines compétences des communes vers les communautés de communes. A cet effet, M. le Maire présente l'échéancier des compétences à exercer par l'intercommunalité.

Afin de se conformer à la législation en vigueur, il convient de modifier les statuts de la communauté de communes.

Le Conseil Municipal approuve le changement de nom de la communauté de communes qui portera à l'avenir celui de Communauté de Communes des Portes de Rosheim ;

Il approuve également le transfert des compétences suivantes à la communauté de communes :

au titre de celles obligatoires : zones d'activités économiques, organisation, développement et promotion du tourisme (création d'un office de tourisme intercommunal et institution de la taxe de séjour intercommunale, reconversion de l'ancienne voie ferrée Rosheim – Saint-Nabor, con-

solidation et mise en tourisme des ruines de l'abbaye de Niedermunster), aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage ;

au titre des compétences facultatives : aménagement, gestion et maintenance du city stade du gymnase intercommunal à Rosheim, activités culturelles : participation à l'organisation du festival de musique "les Résonnantes" ; aménagement numérique du territoire : établissement et exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques (fibre optique) via le concessionnaire régional.

Tarifs communaux

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, fixe les tarifs communaux, à compter du 1/1/2017, comme suit.

<u>Secrétariat</u>	
Photocopie A4 - recto	0.18 €
Photocopie A3 - recto	0.36 €
Photocopie A4 - recto-verso	0.36 €
<u>Salle Polyvalente</u>	
Apéritif (pers non-contribuable de la commune)	230.00 €
Autre manif. (pers non-contribuable de la commune)	400.00 €
Apéritif (pers contribuable la commune)	150.00 €
Autre manif. (pers contribuable la commune)	230.00 €
Taux horaire (associations)	2.30 €
Cauton	500.00 €
Forfait nettoyage	200.00 €
Indemnités forfaitaires dégradations :	
Surface < à 0,5 m²	50.00 €
Surface entre 0,5 m² et 1 m²	100.00 €
Surface entre 1 m² et 2 m²	200.00 €
Surface > à 2 m²	Devis d'un professionnel
Télécommande vidéo	100 €
Les bris de vaisselle sont encaissés par le Comité des Fêtes	
<u>Poubelles</u>	
240 l.	63.00 €
120 l.	53.00 €
770 l.	320.00 €
Couvercle 240 l.	15.00 €
Couvercle 120 l.	13.00 €
<u>Concession cimetière</u>	
20 ans (2M²)	90.00 €
30 ans (2M²)	140.00 €
20 ans (4M²)	130.00 €
30 ans (4M²)	200.00 €
Colombarium Grandes Cases – 20 ans	800.00 €
Colombarium Grandes Cases – 30 ans	1100.00 €
Colombarium Petites Cases – 20 ans	800.00 €
Colombarium Petites Cases – 30 ans	1100.00 €
Colombarium Droit de taxe	100.00 €
<u>Bibliothèque</u>	
Indemnité de retard par lecteur et par semaine	1.00 €
Impression 1 page NB	0.20 €
Impression les pages NB suivantes	0.15 €
Impression 1 page couleur	0.50 €

Décision Modificative n°3

Le Conseil Municipal décide de la Décision Modificative suivante :

Dépenses		Recettes	
Article 4581001 :	+ 22 500 €	Article 4582001 :	+ 22 500 €
Article 6455 :	+ 3 150 €	Article 7788 :	+ 5 200 €
Article 6411 :	+ 2 050 €		
Article 1641 :	+ 5 000 €		
Article 2151 :	- 5 000 €		
Article 6554 :	+ 25 000 €		
Article 60611 :	- 25 000 €		

Convention de financement FCTVA – Aménagement de la traverse

Dans le cadre des travaux d'aménagements de la traversée du village, M. le Maire présente aux conseillers la convention de financement au sujet de la récupération de la TVA.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention de financement FCTVA entre la commune et le Conseil Départemental du Bas-Rhin

Reversement SDEA

Considérant le transfert du budget annexe Eau potable au budget général de la commune de Mollkirch, le Conseil Municipal décide de reverser au SDEA, pour l'année 2016, la somme de 50 000 € correspondants aux résultats du fonctionnement et de l'investissement et autorise le Maire à signer tout document concourant à la mise en œuvre de la présente délibération

Autorisation d'ester en justice

Monsieur le Maire informe les conseillers de l'incident survenu le 6 novembre 2016, devant la propriété de M. Kraan 5 route du Guirbaden, entre M. Kraan et M. le Maire.

Le Maire informe également les conseillers qu'il s'en est suivi un dépôt de plainte auprès de la gendarmerie de Rosheim et qu'il s'est vu prescrire une ITT de 8 jours, suite à cette agression par M. Kraan.

Aussi, dans le cadre de sa protection en tant qu'élu, le Maire sollicite l'autorisation de porter cette affaire devant la justice pénale.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à engager une procédure auprès du Tribunal Correctionnel afin d'obtenir réparation du préjudice commis par M. Kraan et charge le Maire de confier cette affaire au Conseil habituel de la Commune, Maître Bernard Lévy, Avocat au Barreau de Strasbourg, et à l'assureur de la Collectivité, Groupama.

Autorise le Maire à signer tout acte se rapportant à cette affaire.

Travaux en régie

Le Conseil Municipal accepte les travaux en régie de la Salle Polyvalente (adjonction sas) s'élevant à 10 163,78 € et impute cette opération à l'article D21318-040 et R722-042 du budget communal 2016.

Programme des travaux et coupes ONF 2017

Après présentation du programme 2017 par M. le Maire et un rappel du bilan 2016, le Conseil Municipal, à l'unanimité moins 2 abstentions (Bastian, Parutto) approuve les programmes des travaux présentés par l'Office National des Forêts en forêt communale-Mollkirch pour l'exercice 2017.

Approuve l'état prévisionnel des coupes et bois non façonné, pour un montant prévisionnel de recettes brutes hors taxes s'élevant à 11 700 € pour un volume de 272 m³.

Approuve les travaux de maintenance d'un montant de 3 510 € HT.

Délègue le Maire pour signer et pour approuver, par voie de conventions ou de devis, sa réalisation dans la limite des moyens ouverts par le Conseil Municipal.

Révision du Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme. Débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)

Rappel des objectifs:

Se doter d'un document d'urbanisme qui tienne compte des nouvelles dispositions de la Loi du 12 juillet 2010 portant Engagement National pour l'Environnement et de la Loi du 24 mars 2014 pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové

Intégrer les orientations du Schéma de Cohérence Territorial du Piémont des Vosges

Maîtriser la dynamique démographique de la commune par le maintien de la population et encourager l'arrivée de nouveaux habitants

Monsieur le Maire présente le projet de PADD et s'en suit un débat sur les différents axes suivants :

- Objectif démographique vers 2025 : 1070 ou 1100 habitants ? La possibilité la plus vraisemblable est 1100 habitants.

Le SCOT limite l'évolution démographique à 1150 habitants.

- Concentrer les populations et limiter le développement des secteurs isolés du Neuhiesel, Fischhutte et Floessplatz. Des extensions et annexes dans la limite de 35m² maxi par unité foncière sont autorisées par le règlement. Les élus estiment que le seuil de 40m² serait une traduction plus adaptée de l'orientation du PADD.

- Interrogations sur le schéma identifiant le bouclage via la rue de la source. Des études complémentaires devront être menées en cas d'ouverture à l'urbanisation du site.

- Envisager la réalisation de services et équipements adaptés aux séniors.

- Entretenir les abords de la Magel tant pour leurs valeurs écologiques que paysagères.

- Développer la mixité sociale de l'habitat en développant la construction de logements intermédiaires (maisons bifamilles ou accolées, petits collectifs...) pour trouver des formes urbaines offrant plus de densité.

- Réflexion à une liaison en transport en commun Grendelbruch/Mollkirch/Gare pour favoriser l'accès à la gare et conserver le parking permettant les rabattements. Réflexions aussi d'aller à la gare autre part que par la route et sur une liaison douce Kohlplatz/Gare.

- Garantir la sécurité de la traversée du village et des croisements dangereux.

- Préserver et développer les activités artisanales en établissant une petite zone permettant leur accueil et le maintien de celles existantes sur la commune.

Le Conseil Municipal, prend acte des orientations générales du PADD et n'a aucune observation à émettre sur les différents axes.

DIVERS :

Réfection de la piste piétonne entre Mollkirch et Laubenheim.

Marché hebdomadaire.

Bilan fête de Noël des personnes âgées.

Signature du registre.

Neige et verglas... rappel

En cas de chutes de neige, et conformément au droit local applicable en Alsace Moselle ; et selon l'arrêté municipal n°032015, les habitants ont l'obligation de déblayer et dégager les trottoirs situés devant chez eux. Les surplus de neige ou de glace ne doivent pas être jetés sur la chaussée.

En cas de verglas et pour prévenir tout accident, les trottoirs ou les bandes longeant les propriétés riveraines doivent être salés.

Le riverain ne respectant pas ses obligations peut voir sa responsabilité engagée lorsqu'un piéton est victime d'une chute sur son trottoir.



BILANS FINANCIERS

TRAVAUX DE LA CHAPELLE DU KLOESTERLE

Les travaux de restauration de la Chapelle du Kloesterlé se sont terminés en 2015 et l'opération financière en 2016.

Vous trouverez ci-dessous le détail de l'opération qui s'est montée à 208 104 €.

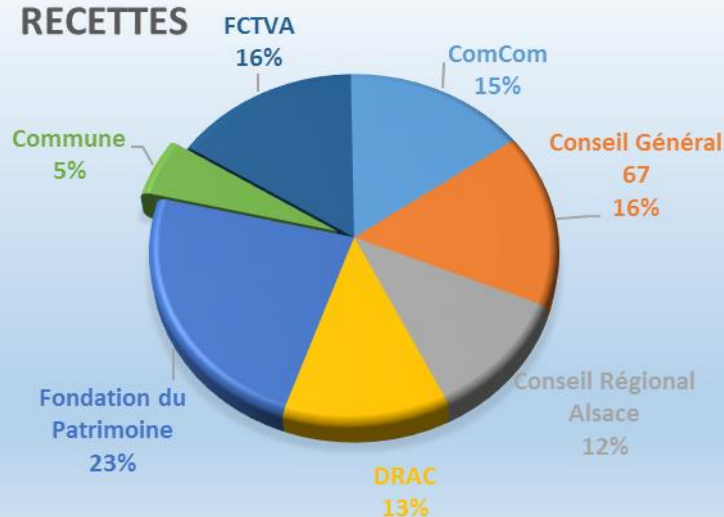
Il faut saluer l'action de l'association "Les Amis du Kloesterlé" qui a versé à travers le mécénat de la Fondation du Patrimoine, plus de 30 000 €.

Fin 2016, l'autel baroque a été démonté et est parti en restauration.

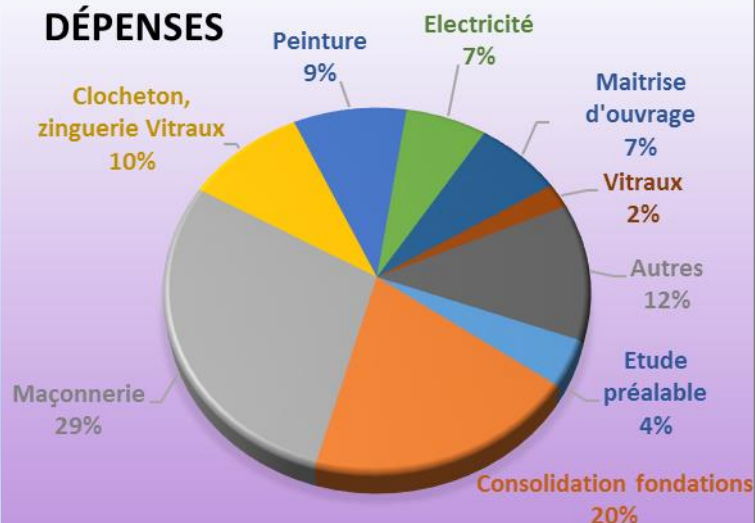
Cette dernière opération est également entièrement financée par les dons récoltés par l'association.

Il reste à mener l'opération d'aménagement du site, prévus en 2018.

RECETTES



DÉPENSES



TRAVAUX DE LA SALLE DES FETES DU GUIRBADEN

L'été 2016 aura vu la fin des travaux de la salle des fêtes avec l'aménagement du parvis (Bordures, macadam, potelets et bacs à fleurs).

Isolation extérieure, huisseries, VMC double flux, peinture, plafond, sono, rétroprojecteur, électricité, l'ensemble de la rénovation aura coûté **205.890 €** comprenant également la création du sas d'entrée.

Ce dernier comprend une salle de stockage (tables et

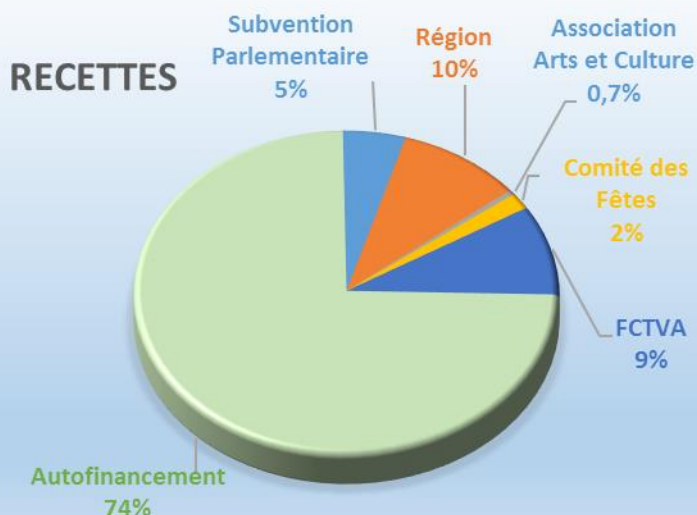
chaises) ainsi qu'un vestiaire.

Une partie des travaux a pu être menée en régie interne grâce à l'investissement des salariés communaux et de l'aide de bénévoles (élus et autres) réduisant le coût de la réhabilitation.

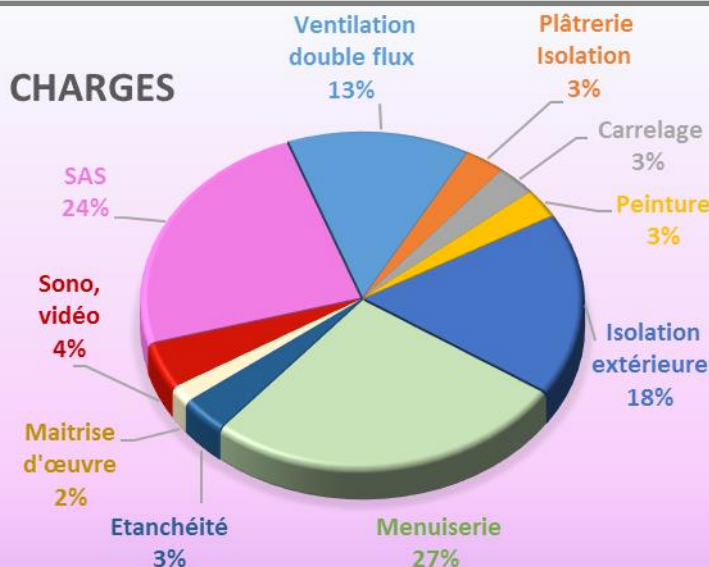
Nous disposons dorénavant d'un équipement accueillant, adapté aux besoins des associations.

A cette occasion le règlement intérieur a été mis à jour.

RECETTES



CHARGES



VOËUX DU MAIRE

DIMANCHE 15 JANVIER 2017

La traditionnelle cérémonie des vœux a réuni beaucoup de monde autour de Daniel Degrima et de son équipe municipale,

D'abord les "officiels", tels que Laurent Furst, député maire de Molsheim, Philippe Meyer, vice-président du conseil départemental, maire de Boersch et vice-président de la communauté de communes des portes de Rosheim, Chantal Jeanpert, conseillère départementale, Michel Herr président de la ComCom des portes de Rosheim et maire de la sus-dite, Claude Deybach vice-président de la ComCom et maire d'Ottrott, Philippe Wantz vice-président de la ComCom et Maire de Rosenwiller, Christophe Friedrich maire de Griesheim près Molsheim, Jean-Philippe Kaes maire de Grendelbruch, François Lantz maire de St Nabor et président du SIVU des Carrières, Claude Lutz Maire de Bischoffsheim et leurs adjoints respectifs ;

Philippe Kuntzmann, maire honoraire de Grendelbruch, Gilbert Bauer vice-président de l'agence de l'eau Rhin Meuse, Monsieur Boyer représentant le SDEA ;

est précieux et indispensable à la pérennisation de notre commune.

Daniel Degrima revient ensuite sur les événements dramatiques qui endeuillent notre pays depuis 2 ans. Il nous demande de penser à toutes ces familles meurtries par les exactions de barbares islamistes. Il salue l'implication des policiers, des gendarmes et de l'armée, sans oublier les pompiers, le personnel de santé et les urgentistes dont le dévouement est exemplaire. Il condamne l'insuffisance des moyens mis en place pour lutter contre ces terroristes, tout en regrettant l'absence de contrôles aux frontières et un espace Schengen qui ressemble à une "passoire".

Au niveau national, l'année 2017 sera riche en élections. Notre démocratie nous permet de nous exprimer, alors Daniel Degrima nous demande de nous impliquer et de voter ! Il égratigne au passage le candidat qui remet la Sécurité Sociale en question : "je ne veux pas envoyer mes feuilles de maladie chez AXA ou n'importe quelle autre assurance !"

En matière de politique régionale, Daniel Degrima rappelle que la grande région est en place depuis un an. Force est de constater que cela coûte plus cher pour moins d'efficacité ! Il est tout aussi troublant d'observer certains élus qui - en 2015 manifestaient leur opposition au "grand bazar" et leur attachement à l'Alsace - sont aujourd'hui confortablement installés dans leur nouveau mandat et ne parlent plus de retour à l'Alsace !

A Mollkirch, alors que l'état diminue les dotations, les budgets sont de plus en plus difficiles à boucler. D'autant plus que les services dudit état multiplient les normes, les contraintes diverses, renchérissant nos dépenses.

Des investissements ont été réalisés en 2016 :

La commune a reversé la somme de 50 000 € au service de l'eau afin d'alléger la charge des abonnés,

le réseau d'eau potable renouvelé a été inauguré. 6 ans de travaux pour un total de 3 000 000 € ht,

la salle du Guirbaden a été rénovée grâce à l'énergie des services communaux et l'immense travail de Jean-Claude Courtot. Au total plus de 180 000 € investis sur ce chantier,

En collaboration avec le département, les entrées nord et sud de la commune ont été aménagées avec des plateaux ralentisseurs pour un peu plus de 60 000 €,



Le capitaine Pol Rakower du 44ème régiment de transmission, l'adjudant-chef Mutschler commandant la brigade de Gendarmerie de Rosheim, le corps des sapeurs-pompiers de Mollkirch ;

Les membres et dirigeants des associations de la commune, Denis Elkaïm président du FC Obernai ;

Les dirigeants d'entreprises.

Daniel Degrima souhaite la bienvenue à tous ces acteurs intervenant de près ou de loin sur la scène mollkirchoise. Si les rôles sont plus ou moins importants, chacun d'entre eux

VŒUX DU MAIRE

suite...

Enfin, 33 000 € ont été investis en éclairage public, route de la Fischhutte et place de la fontaine.

Les investissements qui verront le jour en 2017 sont tout aussi conséquents :

50 000 € seront à nouveau injectés au service de l'eau potable.

le Plan Local d'Urbanisme sera bouclé,

La 2ème tranche de travaux de l'entrée sud verra la construction d'un trottoir entre le restaurant Saint Hubert et les ateliers communaux où seront aménagés une aire de stationnement et l'arrêt des bus scolaires, travaux estimés à 80 000 €,

En collaboration avec l'Etablissement Public Foncier, l'achat de foncier pour le projet école/bibliothèque est prévu. La mise aux normes des locaux actuels s'avérant trop compliquée et hors de prix,

L'éclairage public route de la Fischhutte sera poursuivi.

Ont alors suivi les discours de Messieurs Herr, Meyer et Furst, tournés dans l'ensemble autour de la collaboration avec Mollkirch et de l'avenir bien sûr ! Avenir décliné au pluriel, avenir politique, avenir économique et avenir social...



Les sonneurs des Trompes de Chasse de Mollkirch sont régulièrement intervenus tout au long de cette après-midi. Chaque morceau est un vrai moment d'émotion. Merci à eux !

La cérémonie des vœux est aussi l'occasion de rappeler le souvenir de personnes disparues. Daniel Degrima a ainsi rendu un bel hommage à Claude Boxberger en lui dédiant à titre posthume la médaille de la commune de Mollkirch.

C'est aussi l'occasion de distinguer certains intervenants dans la vie Mollkirchoise : la belle et très souriante Made-moiselle Alsace, Anaïs Kenck, les gagnants des plus belles maisons fleuries et ceux des plus belles décorations de Noël. (voir article ci-contre)

Lors de la réception offerte ensuite par la commune se sont échangées bien des idées, se sont retrouvés et embrassés bien des gens... Signes de vie, de grandes joies, de déceptions peut-être, de l'année passée et autant de signes d'espoirs et de projets pour l'année nouvelle.

Que 2017 soit une belle année pour chacun d'entre vous !

CONCOURS DE DECORATIONS DE NOEL

Le concours des décorations de Noël a eu cette année beaucoup de mal à se réaliser... Malgré les nombreuses décorations s'offrant à nos yeux tout au long du village, très peu de participants se sont inscrits en Mairie.

Mais que cela ne dévalorise pas nos heureux gagnants qui se sont vu remettre leur récompense aux vœux du maire.



1er prix : Famille Gambe (voir photo ci-dessous)

2eme prix : Famille Angsthelm

3eme prix : Famille Spielmann

Merci à eux et aux quatre autres qui se sont inscrits.

Aussi le CCAS pense à revoir les formalités pour les concours qui ont lieu deux fois l'an à Mollkirch, voire de les supprimer étant donné le peu d'engouement qu'ils entraînent.

Ces concours sont fait pour mettre un peu de vie dans le village et éviter de tomber dans une notion de "village dortoir". Aussi il ne tient qu'à vous de faire perdurer ces concours.



Plus de photos sur www.mollkirch.fr

FETE DE NOEL DES AINES

Plus de photos sur www.mollkirch.fr

C'est par une journée de grand soleil, que s'est déroulée la fête de Noël des Aînés le dimanche 11 décembre 2016.

Dans notre salle des fêtes remise à neuf et parmi les décorations de Noël rouge et or, vous avez été 80 à répondre à ce rendez-vous convivial.

La journée a été rythmée au son des Trompes de chasse de Mollkirch, de la chorale des enfants de l'école de Mollkirch et leurs enseignantes, et par un sketch écrit et réalisé par Mario Troestler, accompagné de Claudine Courtot, Stéphanie Schwartz et Philippe Wurmser.

Le repas réalisé par l'équipe du restaurant St Hubert s'est terminé par l'arrivée du Père Noël et la distribution des cadeaux, au grand ravissement des petits et des grands....

Un grand merci à ceux qui ont donné de leur temps pour que cette fête se passe dans la joie et la bonne humeur et pour faire en sorte qu'elle reflète la magie de Noël...

Merci aux membres du CCAS, aux employés communaux, au restaurateur, aux Echos du Guirbaden, aux Luschtige Waldnickel et à nos chères têtes blondes et leurs maîtresses... et surtout merci à vous d'être venus.



AUTRES ACTIONS

COLLECTE DE JOUETS

Le samedi 03 décembre s'est tenue l'habituelle collecte de Jouets et de Vêtements d'enfants au profit du Foyer de l'enfance de Strasbourg. Malgré l'information tardive par l'école, la collecte a pu avoir lieu de façon satisfaisante mais fut plus modeste que les années précédentes. Le Saint Nico-



las a accueilli les petits donateurs et un goûter leur a été offert.

Nous vous donnons dès à présent rendez-vous début décembre 2017.

CHASSE AUX ŒUFS

Couronnée de succès l'an dernier, nous rééditons notre "Chasse aux œufs".

Cette petite fête a semblé ravir enfants comme parents et a permis un beau moment d'échanges.

Elle se déroulera le samedi 15 avril de 14h à 16h au terrain de jeux de Mollkirch.

Comme l'an passé, pour des questions d'organisation, merci chers parents d'inscrire vos enfants en mairie pour ceux qui ne sont pas scolarisés dans la commune (03 88 50 00 53). Un mail sera envoyé aux autres en temps et en heure.

Et vive le Lapin de Pâques....

VIE ASSOCIATIVE

D'LUSCHTIGE WALDNICKEL



REPRESENTATIONS THEATRALES "D'BISS ZANG"

Comme chaque année, au mois de novembre, la troupe s'est retrouvée sur les planches, avec beaucoup de plaisir, pour vous présenter la pièce "D'Bisszang". Thème ô combien évocateur de remous et rebonds dans nos familles et que l'auteur Joël IRION, nous a fait vivre.

La famille Bambelsack et le fils chéri à sa maman, Tanguy, à travers leur vie quotidienne, bien mouvementée, nous ont également permis de découvrir et même redécouvrir, expressions et tournures dialectales qui nous sont chères.

Un grand merci à nos auteurs qui transmettent notre culture alsacienne à travers leurs écrits.

Le 26 novembre, lors de l'avant-dernière représentation, les Luschtige Waldnickel ont honoré trois de leurs membres pour leur implication dans l'association : Aline CLAUSS (2) et Mario TROESTLER (3) pour leurs 15 ans d'investissement, et Philippe WURMSER (1) pour ses 30 ans.

Après un discours chaleureux des différentes personnalités, évoquant notre dialecte et notre région, M Laurent FURST, député, Mr Daniel DEGRIMA, maire de Mollkirch, M Bernard DOERFLINGER représentant le Groupement du Théâtre du Rhin, leur ont remis médaille et diplôme en présence de l'auteur Joël IRION.



SOIREE LOTO

Retrouvez-nous le samedi 1er avril pour notre soirée LOTO.

Les réservations sont ouvertes (voir affiche p 19).

theatre.mollkirch@gmail.com ou 06 81 51 51 45



ZE HOPLA'

SOIREE JEUX

Samedi 29 octobre 2016, s'est déroulée la traditionnelle soirée jeux. Au programme plus de soixante jeux différents ont été proposés. Ce qui fut le bonheur de la petite centaine de personnes qui se sont déplacées à la salle polyvalente.

Nous avons bien sûr retrouvé les mordus de jeux de cartes, avec le Rami, la Belote, et le Tarot, des jeux de plateaux comme Géo, Taxifolie, Les aventuriers du rail. En passant par des jeux de stratégie : Atlantide, Cluedo, Risk, sans oublier les incontournables comme le Labyrinthe, le Times up, le Uno ou le Triomino...

De plus, cette année, se sont rajoutés des jeux en bois géant, le Mikado et le Puissance 4, ainsi qu'un baby foot, qui a fait le bonheur des petits et des grands.

Les pizzas "maison" confectionnées par les membres de l'association, ont encore une fois été victimes de leur succès.

Une soirée jeux sera de nouveau programmée à l'automne, avec de nouveaux jeux, et une équipe toujours aussi dynamique.

FESTIVAL LA' MI' MOLL'



Pour la troisième année consécutive, ZE HOPLA' organise son festival de musique "LA' MI' MOLL'".

Cette année il aura lieu le samedi 25 mars à partir de 20h à la salle polyvalente.

L'affiche est assurée par Clara Marcilloux jeune habitante de Rosheim. Du haut de ses 21 ans, laissez vous porter par sa voix enchanteresse.

Compositrice, elle vous emmènera dans son univers plein de joie mais également de textes poignants et matures.

En seconde partie de soirée, "Stikine" fera vibrer les murs. En effet ce groupe de Rock originaire d'Obernai, réalise aussi ses propres compositions. David, Jean, Freddy et Eric sauront réveiller la voix des habitants de Mollkirch.

Enfin pour clore le festival "The Blue Bumblebees Band", groupe composé de Meryem Eshoul, au Chant, Brice Julien aux Guitares, Eric Willm à la Basse, Mak Oxorient à la Batterie et Guy Roth au Clavier. Ils vous feront découvrir leur univers de blues, rockabilly, boogie.

Originaire de Strasbourg ce groupe vaut bien le détour.

La soirée sera agrémentée d'une buvette, de pizzas et de tartes flambées.

Toute l'équipe de Ze Hopla' espère vous retrouver le 25 mars à la salle des fêtes, et vous souhaite une bonne et heu-

reuse année 2017, pleine de joie de bonheur, et surtout une bonne santé.

Plus d'information :

06 77 36 40 53

06 49 63 63 61

zehopla@gmail.com

<https://www.facebook.com/ZeHopla/>



TABLES D'HISTOIRES DE LA MAGEL

L'assemblée générale de l'association est fixée au jeudi 2 mars 2017 à 14h30. Elle aura lieu à Mollkirch à la salle du Guirbaden.

Les membres sont tous invités à y participer. Nos amis et sympathisants sont également les bienvenus.

Le comité en profitera pour donner les renseignements sur le projet du livre actuellement en préparation.

4L TROPHY

UNE AVENTURE HUMANITAIRE

Team mannele



EQUIPAGE 144 DUL TROPHY : "LES MANNELE"

Après plus de 600 heures de travail sur la 4L, Arthur SCHOOR (Mollkirch) et son co-pilote Robin Guth (Sélestat) sont prêts pour s'élancer sur les routes françaises, espagnoles et marocaines afin de réaliser le 4L Trophy. Cette aventure humanitaire et sportive est réalisable grâce aux nombreux sponsors de l'équipage dont notamment la commune de Mollkirch qui finança l'achat de fournitures scolaires et le Garage JB Electro pour son aide mécanique.

LE 4L TROPHY EN QUELQUES MOTS

D'abord, quelques chiffres. Lors de l'édition 2016, la 19e du Raid 4L Trophy, 1200 équipages soit 2400 participants issus de plus de 1460 écoles, se sont élancés depuis la Halle d'Iratty, pour un Village-Départ unique à Biarritz, à bord de la mythique 4L. En ligne de mire, Marrakech, destination finale d'un périple de 10 jours et près de 6000 kilomètres avalés sur les routes de France, d'Espagne et sur les pistes du Maroc. Autant d'éléments qui font du Raid 4L Trophy le plus grand raid étudiant d'Europe.

Mais plus que de simples chiffres alignés, le Raid 4L Trophy est une formidable aventure humaine, sportive et solidaire pour les étudiants âgés de 18 à 28 ans. Ici, il n'est pas question de vitesse mais d'orientation pour l'emporter. Relever le défi, c'est d'abord franchir la ligne d'arrivée. Et pour y parvenir, les participants découvriront la pleine dimension du mot entraide. Pour déjouer les pièges d'oueds et de



sable dans lesquels beaucoup ne manqueront pas de s'ensabler. Pour dépanner le voisin, victime d'un problème mécanique. C'est grâce à l'entraide que naîtra sur les visages de chacun l'immense satisfaction du devoir accompli, la fierté d'avoir tout donné pour soi et pour les autres.

En plus de leur soif de grands espaces, les équipages embarquent à bord de leur 4L du matériel et des fournitures scolaires destinés aux enfants les plus démunis du Maroc. Ancrée dans l'ADN du Raid 4L Trophy, la solidarité vis à vis des populations locales n'est pas un vain mot. En témoigne la grande émotion qui étreint chaque année les participants lors de la cérémonie de la remise des dons organisée en partenariat avec l'association "Enfants du désert", l'un des grands temps forts de l'aventure.

Rénovez votre maison en toute confiance avec le service public OKTAVE du Pays Bruche Mossig Piémont

La plateforme de rénovation énergétique Oktave, initiée par la Région Grand Est et l'Ademe, **vous accompagne** tout au long de votre projet de rénovation énergétique.

Nous vous aidons à identifier les **travaux prioritaires** vous permettant de réduire votre facture de chauffage, mais aussi d'améliorer le confort de votre logement. Nous réalisons un **plan de financement** du projet, en cherchant toutes les aides financières mobilisables pour mener à bien vos travaux : subventions, prêts, primes énergies... Vous pourrez aussi avoir un accompagnement pour les différentes démarches administratives : déclaration des travaux auprès de la mairie, intermédiation bancaire, dossiers pour l'obtention des subventions...

Grâce aux **groupements d'artisans** Oktave, obtenez tous vos devis en un seul RDV. Nos équipes de professionnels ont suivi une formation spécifique pour vous proposer une solution de **rénovation performante**, adaptée à votre maison. La **coordination** au sein des groupements garantit un chantier dans des conditions optimales et des délais maîtrisés.

Simplifiez votre projet et prenez dès aujourd'hui contact avec l'animatrice de la plateforme :

Cristina ALEGRE

Tél : 03 88 97 39 76

Mail : cristina.alegre@pays-bmp.fr

Nous vous précisons que les demandes d'aides et de subventions doivent toujours se faire avant le début des travaux, voire la signature des devis !



ANAI'S KENCK - MADEMOISELLE ALSACE



Avec enthousiasme, sans se prendre la tête, Anaïs KENCK s'est présentée à l'élection de Mademoiselle Alsace qui s'est déroulée dimanche dernier à Rossfeld. Une sélection qu'elle a décrochée après un casting réalisé à Strasbourg et plusieurs rendez-vous ponctués par des répétitions, avec le soutien du Comité Alsace. Organisée par un Comité

National, cette élection ouvre les portes aux jeunes filles âgées de 16 ans (révolus) à 19 ans dans le but de devenir les ambassadrices de leur région, par la féminité et l'élégance.

Un rêve de jeune fille

"C'est un rêve de jeune fille qui se concrétise, déjà toute petite, j'aimais porter des belles robes" sourit Anaïs qui n'en est pas à son coup d'essai. "J'étais 1ère dauphine de "Graine de Miss Alsace" il y a quelques années et plus récemment, je suis devenue "Reine" à la fête du Raisin de Molsheim".

Jolie, sympa et dynamique, Anaïs poursuit ses études au Lycée Jean Rostand et se destine à une carrière scientifique, dans la spécialité "biotechnologie". Elle entend aujourd'hui profiter au maximum de ses passions, en mettant à profit les expériences qu'elle vit au quotidien. *"C'est une expérience que je conseillerais à toute les jeunes filles entre 16 et 19 ans. Il faut être passionnée et ne pas avoir peur de s'investir. Il y avait une très belle cohésion entre les dix candidates, je n'en tire que des choses positives"* souligne Anaïs.

Une cohésion de groupe qu'elle retrouve aussi dans son autre passion, le football. Et entre le ballon rond et l'écharpe de reine de beauté, il n'y a qu'un pas pour celle qui a plongé dans l'arbitrage il y a deux ans. *"J'ai joué une saison avec Molsheim mais comme je rentrais à l'internat, il ne m'était plus possible de m'entraîner sérieusement. Des dirigeants d'Ernolsheim où évoluait mon frère m'ont proposé de passer les cours d'arbitrage".* Et voilà notre Miss drapée de l'équipement noir d'arbitre qu'elle troque selon les événements. *"Pour le moment, j'arrive à concilier les deux, ce n'est pas trop compliqué, juste une organisation, un rythme à prendre. J'ai passé mon bac et les études se passent bien".* Jean-Louis, le papa, acquiesce. Avec Delphine, la maman, Anaïs se sent soutenue et encouragée. *"On la soutient dans ses projets, ça peut l'aider à grandir. Ça étonne souvent les gens quand elle parle de sa passion pour le foot, les gens sont surpris, mais aussi longtemps qu'elle arrive à s'organiser on est derrière elle".*

Si elle envisage de faire une belle carrière dans le football, Anaïs se projette aussi dans d'autres concours d'élégance et de beauté. Et pourquoi pas Miss Alsace ? *"Il faut être majeur pour participer à cette élection, c'est encore un autre investissement. Je vais attendre comment ça se passe avec le titre actuel, mais pour le moment, ça reste de l'amusement pour moi".*

En attendant, elle défendra les couleurs de l'Alsace pour le titre national de "Mademoiselle France", le 1 avril 2017 à Alès.

Source DNA



Beaucoup de nouveaux arrivages BD dans les rayons.



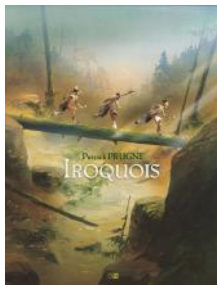
Le dessin noir de CHABOUTE, pose à nouveau ses cases à Mollkirch avec **"PURGATOIRE"** en 2 tomes.

La vie s'annonce bien pour Benjamin Tartouche, il vient de mourir !!

Hum Hum ! Une belle occasion de réussir son retour.

NOIR, DRÔLE, INCONTOURNABLE.

IROQUOIS ! Attention, chef d'œuvre.



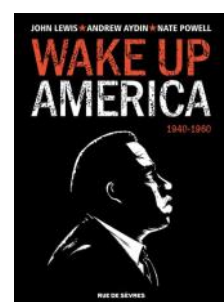
Patrick PRUGNE (dessin et scénario, et oui ma p'tite dame) qui s'était déjà fait remarqué avec "L'Auberge du bout du Monde" nous revient avec

une série d'albums traitant des liens entre la France du 17^{ème} s, le Nouveau-Monde et les indiens.

Tout au long de l'année, la BIB vous fera découvrir ses albums (Iroquois, Pawnee, Canoë Bay, Frenchman).

Chaque page est une œuvre d'art.

WAKE UP AMERICA !



Ce n'est pas l'Amérique de Trump, oh non !

Mais l'histoire de la longue marche des droits civiques des noirs américains de 1940 à 1968, le tout retracé à tra-

vers la vie de John Lewis dans un magnifique roman graphique.

Beau, émouvant, vrai, **UTILE.**

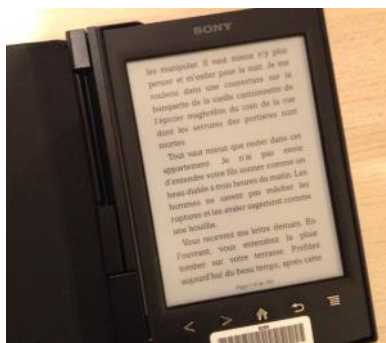
Voilà de quoi se dépoussiérer la citrouille.

Criquetus

LE LIVRE NUMERIQUE

A l'ère du numérique, de plus en plus de lecteurs décident de remplacer la traditionnelle bibliothèque par des livres numériques.

Le premier avantage qui ressort dans l'usage du livre numérique est bien évidemment l'économie de papier.



L'ebook étant un support électronique, il dispose aussi de fonctions supplémentaires que ne possède pas un livre papier. Il est possible de rédiger des commentaires et d'ajouter des marque-pages. Il pos-

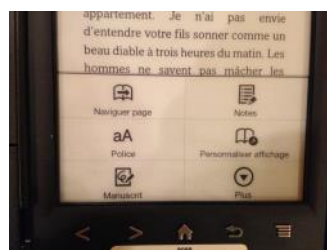
sède également une fonction de recherche.

Moins chers que les livres imprimés, ils peuvent être lus n'importe où, sur tous les appareils de lecture. Ils peuvent regrouper beaucoup d'œuvres littéraires dans un espace beaucoup plus réduit que celui d'une bibliothèque traditionnelle.

Un atout majeur est la possibilité d'adapter la taille des caractères et donc faciliter la lecture aux personnes malvoyantes.

Le principal souci réside dans le fait que les livres numériques demandent un minimum de connaissances en informatique.

Aussi, si vous souhaitez tester ce type de support de lecture et vous faire accompagner, la bibliothèque municipale de Mollkirch propose depuis fin novembre, une liseuse en prêt aux mêmes conditions que les



livres papiers.

Vous pourrez profiter, gratuitement, des quelques 450 titres disponibles sur la plateforme de prêt de livres numériques de la BDBR (Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin), qui nous met à disposition la liseuse que nous vous proposons.

Si vous êtes un incondicional de la lecture numérique et que vous êtes déjà équipé, vous pouvez également profiter gratuitement des titres proposés par la BDBR. Pour consulter le catalogue des titres, il suffit d'être inscrit et connecté sur le portail de la BDBR (biblio.bas-rhin.fr). Si vous êtes inscrit à la bibliothèque de Mollkirch, renseignez votre numéro lecteur et la commune de Mollkirch, sinon renseignez simplement Mollkirch dans le champ "Sélectionner une bibliothèque". Une confirmation d'inscription vous sera envoyée. Pour plus de renseignements, les bénévoles de votre bibliothèque sont à votre disposition.

bibliothèque.mollkirch@orange.fr



Ne manquez pas l'exposition : "QUEL DEVELOPPEMENT POUR DEMAIN ? Du 22 février au 8 avril

Le 3 décembre dernier, les sapeurs pompiers ont célébré leur patronne protectrice, Sainte Barbe.

Après la traditionnelle messe célébrée par le Père Joseph DONIUS, nous nous sommes retrouvés à la salle du Guirbaden pour faire le point sur l'activité de 2016.



Les allocutions de rigueur sont débutées par le Président de l'Amicale, le Sergent Laurent BOXBERGER. Après les traditionnelles salutations aux différentes personnalités présentes, nous observons une minute de silence en hommage aux sapeurs pompiers décédés en cours d'année. Vive émotion dans l'assemblée lorsque le

Sergent Laurent BOXBERGER évoque la disparition, fin juillet, de notre Capitaine Honoraire Claude BOXBERGER. Chef de corps à Mollkirch de 1982 à 2005, il a su se faire apprécier de tous. Cet officier si dévoué et généreux, tenait et tiendra une place particulière dans nos mémoires et dans nos cœurs.

C'est ensuite le Lieutenant Olivier SPIELMANN, chef de section, qui prend la parole. Il rappelle à l'assemblée l'activité opérationnelle de l'année, à savoir 36 interventions :

- 15 secours à personnes
- 2 accidents de la circulation
- 3 feux (dont un hors secteur pour renfort)
- 14 nids de guêpes
- 1 fuite d'eau
- 1 capture/secours à animal

Le Sapeur Morgan FRIEDERICH, est appelé pour se faire re-

mettre l'insigne départemental et le galon de sapeur de 1^{ère} classe.

Le Lieutenant Olivier SPIELMANN annonce alors les mouvements attendus dans l'effectif de la section.

Une nouvelle recrue est annoncée, Anne-Sophie RING, qui suit actuellement les formations indispensables avant de pouvoir sortir en intervention. Mais nous avons aussi plusieurs départs. Le sapeur Elodie BOXBERGER mute au centre de Châtenois, où elle réside maintenant, les sapeurs Stéphanie SCHWARTZ et Frédéric VINCON quittent la section pour raisons personnelles et le Caporal Ludovic GUIDA fait valoir ses droits à la retraite. Un autre départ, non des moindres, le Lieutenant Olivier SPIELMANN fait également valoir ses droits à la retraite après 24 années d'engagement en qualité de sapeur pompier volontaire dont 11 années en tant que chef de section à Mollkirch.

Celui-ci appelle son futur successeur à le rejoindre, le Sergent Raphaël SCHWARTZ. Ce dernier rassure ses camarades et promet qu'il donnera le meilleur de lui-même dans cette nouvelle mission qui lui est confiée. *"Te succéder ne sera pas facile"*, avoue-t-il à son "chef" qui le rassure à son tour : *"J'ai entière confiance en lui. Il détient de réelles qualités pour sa future mission de chef de section. Il saura vous motiver et vous guider dans la bonne direction pour le bien des missions opérationnelles et le bon fonctionnement de la section. Accordez-lui votre confiance et surtout soutenez le dans tout ce qu'il vous commandera. Un grand merci à lui d'avoir accepté de prendre ma relève"*.

Depuis le 1^{er} janvier, le Sergent Raphaël SCHWARTZ a pris ses fonctions et le Lieutenant Olivier SPIELMANN a été nommé Capitaine Honoraire. Félicitations à lui.



VIE PAROISSIALE

Conseil de Fabrique

Vous entendez parfois parler du Conseil de Fabrique sans toujours savoir de quoi il s'agit.

En Alsace et en Moselle, Le Conseil de Fabrique d'une paroisse est un établissement public composé de 5 membres élus + 2 membres de droit qui sont le curé de la paroisse et le maire de la commune.

Le Conseil de Fabrique a la responsabilité de pourvoir à l'organisation matérielle du culte (entretien de l'intérieur de l'église, mobilier, sono, combustibles, électricité, assurance...).

Pour cela le conseil perçoit des revenus issus des quêtes (pas toutes, voir plus loin), des dons, des legs, des manifestations (concerts, repas paroissial, ...).

L'entretien extérieur du bâtiment, ainsi que la chaudière et l'orgue sont de la compétence de la commune.

Il est à noter que certaines quêtes (Noël, la Toussaint, l'Adoration Perpétuelle, la Fête Patronale, la Profession de Foi, l'Assomption, ainsi que les quêtes d'enterrement et de mariage) ne vont pas à la paroisse mais alimentent un autre établissement public qui s'appelle la Mense Curiale.

Ces quêtes de Mense Curiale sont directement perçues par le curé titulaire de la paroisse qui finance les activités pastorales par ce biais.

Pour répondre à la question de certains paroissiens qui voudraient néanmoins faire des dons directement à la paroisse lors de ces messes "mense curiale", ils en ont la possibilité à travers des dons sous enveloppe spécifiant la paroisse comme destinataire ou directement dans les troncs.

Concert gospel de l'Avent

Le 4 décembre dernier, s'est tenu en l'église St Joseph, le concert de l'Avent.

Pour cette édition, le Conseil de Fabrique a invité le chœur gospel MASITHI.

Cette formation composée d'une trentaine de choriste, a interprété un très beau programme de Noël devant un public nombreux.

A l'issue du concert, le public a pu déguster vin chaud et gâteaux confectionnés par le Conseil.

Les dons récoltés à cette occasion (près de 500 €) serviront à l'entretien de l'église.

Merci aux donateurs et rendez-vous pour le concert 2017.



Repas paroissial : dimanche 5 mars

Dans le cadre de notre vie paroissiale, nous avons le plaisir de vous convier à notre **REPAS PAROISSIAL** qui se tiendra le dimanche 5 mars, à 12h à la salle des fêtes de Mollkirch.

Ce temps fort de notre communauté se veut un événement convivial, rassemblant le plus largement possible, par-delà les générations, les quartiers.

Un bon moment entre amis et copains avec

LE célèbre couscous d'Hubert.

MENU 24€ par Personne

(15 Euros pour les enfants de moins de 12 ans)

Couscous Royal -- Dessert -- Café

Les boissons ne sont pas comprises.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION LE 27 février

Talon Réponse et **paiement** à déposer chez :

Claude GISSELBRECHT, 1 rue de la Forêt, 03.88.50.05.60.

Annette SCHWEBEL, 9 rue de la Chapelle, 03.88.50.00.28.

Nom :

Nombre de Personnes Adultes :

Nombres d'enfants (- de 12 ans) :

Montant Total à payer :

Chèque à l'ordre du **Conseil de Fabrique de Mollkirch**

ETAT CIVIL



NAISSANCES

- 07/11/2016 : Jules FREBOURG, Fils de Jonathan FREBOURG et de Emeline DESCHAMPS
- 11/11/2016 : Sacha STEPHAN, Fils de Sébastien STEPHAN et de Virginie BRANDT-BAILLY
- 24/11/2016 : Oihan UHALDEBORDE, Fils de Christophe UHALDEBORDE et de Aurore DUFAY
- 06/12/2016 : Noam et Kaïs KOMA, Fils de Cheikh KOMA et de Claire TERRIN
- 28/01/2017 : Arthur GLENAT, Fils de Loïc GLENAT et Gwenaëlle LLORCA



DECES

- 14/12/2016 : Marie Joséphine BOXBERGER, âgée de 91 ans
- 28/12/2016 : Patrick Maurice GUILLEMARD, âgé de 61 ans



NOUVEAUX ARRIVANTS

- Damien CHARPENTIER et Sonia ZIMMERMANN, domiciliés au 3 rue du Muhlain
- Yann COUTAUD et Julie THIERS, domiciliés au 18 rue de la forêt
- Ludovic et Valérie LEZENVEN, domiciliés au 11 rue de la gare



GRANDS ANNIVERSAIRES

- 17/07/2016 : Georges SCHAEFFER, 80 ans
- 04/08/2016 : Gérard KOEBEL, 80 ans
- 28/09/2016 : Jeannine KAUFMANN, 80 ans
- 03/10/2016 : Antoinette VINCENT, 85 ans
- 04/10/2016 : Joseph MUNSCH, 85 ans
- 11/11/2016 : Elise WELKER, 85 ans
- 28/11/2016 : Jean ZEN, 85 ans
- 18/12/2016 : Marie-Thérèse BISCH, 80 ans



Georges SCHAEFFER, 80 ans



Gérard KOEBEL, 80 ans



Joseph MUNSCH, 85 ans



Elise WELKER, 85 ans

Adultes 24 €
 Enfants -12 ans 15 €
 Boissons non comprises

Repas paroissial

Dimanche 5 mars 2017 à 12h

COUSCOUS ROYAL
 DESSERT
 CAFE



Salle du Guirbaden

Réservations : Claude GISSELBRECHT - Tél : 03 88 50 05 60
 Annette SCHWEBEL - Tél : 03 88 50 00 28



EXPOSITION

Quel développement pour demain ?

DU 22 FÉVRIER AU 8 AVRIL

A la bibliothèque municipale
 de Mollkirch



Depuis la révolution industrielle, les activités humaines ont, à la surface de la Terre, un impact du même ordre que les plus grandes forces de la Nature. Face à l'expansion démographique humaine, à l'épuisement des ressources et à l'aggravation des problèmes écologiques et sociaux, l'humanité se trouve désormais responsable de l'avenir de la planète...

Lundi 8h/10h
 Mercredi 20h/21h30
 Vendredi 20h/21h
 Samedi 14h30/16h



bibliothèque.mollkirch@orange.fr

LA' MI' MOLL'
 SOIRÉE CONCERT
 LE 25 MARS 2017 À 20H

THE BLUE BUMBLEBEES BAND
CLARA MARCILLOUX
STIKINE

ENTRÉE LIBRE

SALLE POLYVALENTE DE MOLLKIRCH
 BUVETTE ET PIZZAS
 zehopla@gmail.com

Mollkirch

1^{er} avril 2017

LOTO

20h

Réservations
 06 81 51 51 45
 03 88 50 17 27
 theatre.mollkirch@gmail.com

TV LED 100 cm
Tablette numérique
PC Portable
Caméra sport
Bracelet connecté
Drone
Bons d'achat jusqu'à 150 €
 et d'autres lots de valeur
 2 jeux gratuits pour les enfants de moins de 14 ans

1 carton 4€
 4 cartons 14€
 1 carton offert pour toute réservation de
 4 cartons par personne avant le 22 mars

Une partie des bénéfices
 sera reversée à l'association
 "Les enfants de Marthe"
 www.enfantdemarthe.fr

Salle du Guirbaden
 Ouverture des portes 18h45 / Buvette et restauration
 Organisé par l'association Arts et Culture de Mollkirch

Crédit Mutuel
 CANTON DE ROSHEIM

THÉÂTRE FRANÇAIS EN 2 ACTES

La Bonne Compagnie
 présente sa
 nouvelle
 comédie

Le Saut du Lit

7 et 8 avril à 20h30, 9 avril à 15h à Molsheim, foyer St-Joseph
 21 et 22 avril, 20h30 à Barr, foyer protestant, 33, avenue des Vosges
 28 et 29 avril, 20h30 à Mollkirch, salle des fêtes, rue des Châtaigniers

PETITE RESTAURATION SUR PLACE

ENTRÉE GRATUITE (PLATEAU)

A ma chérie

03 88 33 20 72
 //la.bonne.compagnie.free.fr/



Salle des Fêtes du Guirbaden (nouvelle entrée)